



Jacques FLATIN
Président
Tél. 07 61 18 49 01
Email : jacques.flatin@gmail.com

Membre de la FNPP
Fédération Nationale de la Plaisance et des Pêches en Mer
Membre du CVPLM
Comité Vendéen de la Pêche de Loisir en Mer
Site : www.maupas-plaisanciers.com

INFO DECEMBRE 2021

LE MOT DU PRESIDENT

En cette fin d'année où nous allons tous penser aux réjouissances de Noël je voudrais vous rappeler notre appartenance à la **FNPP – Fédération Nationale de la Plaisance et des Pêches en mer**

La **FNPP** défend ce à quoi nous tenons ! La mer est un espace de liberté très convoité, au point que ce milieu fragile est parfois maltraité, surexploité et mis en péril. Afin de conserver et de préserver cet espace et de défendre nos droits, la **FNPP** doit s'engager et se mobiliser sur tous les fronts : • la défense de nos libertés et de nos droits de navigation, de pêche et d'accès à la mer ; • la promotion de la plaisance et de toutes les pêches de loisir en mer : à pied, du bord ou en bateau en apnée ou kayak ; • la protection de la faune et de la flore, du littoral, de l'environnement et du cadre de vie, le maintien et l'amélioration de notre sécurité ; • la mise en place d'une gestion maîtrisée de l'exploitation des ressources marines. Elle participe, au niveau départemental, régional, national, européen et aussi international, à tous les débats, à toutes les décisions et à toutes les actions concernant la plaisance et la pêche de loisir en mer. Mais tous ces combats, toutes ces actions, ne peuvent être correctement menés que si nous constituons un front commun et uni. Chaque adhésion, chaque nouveau membre nous donne plus de poids et de force pour faire valoir nos droits et établir un nouveau modèle de pêche durable, dans le respect des traditions. Votre participation et votre soutien comptent ! C'est avec vous que nous pourrions évoluer vers cet idéal auquel nous aspirons tous : un développement harmonieux d'une plaisance et d'une pêche de loisir écoresponsables. La **FNPP** a en effet vocation à rassembler tous les plaisanciers : les pêcheurs en bateau et du bord, les pêcheurs à pied, les kayakistes, les plongeurs, les pêcheurs novices et les plus confirmés mais aussi tous les plaisanciers navigateurs et amoureux de la mer. La **FNPP** a pour rôle essentiel de promouvoir la pêche de loisir en mer sous toutes ses formes et la plaisance dans toute sa diversité. Elle défend les droits des usagers et incite aussi chacun d'entre eux à un comportement responsable. Au niveau national, la **FNPP** est un membre important de la CNP. Son président est responsable du collège Usagers et occupe un poste de vice-président au sein de cette confédération. Il anime par ailleurs le groupe de travail n°5 relatif à un développement harmonieux des activités de plaisance et de pêches en mer au sein du Comité du nautisme et de la plaisance. La **FNPP** est par ailleurs membre de l'European Anglers Alliance (EAA). À ce titre, nous participons aux travaux menés au sein de la Commission européenne dans le cadre de la Politique commune des pêches (PCP). Grâce à nos actions, le poids économique et sociologique de nos activités mais aussi notre démarche pour une plaisance et pêche de loisir écoresponsables sont reconnus et rassemblent de plus en plus d'adeptes. Ne laissez pas vos questions, vos doutes et vos inquiétudes sans réponses. N'hésitez pas à faire part de vos remarques aux membres du Bureau,

Je voudrais aussi vous rappeler quelques éléments pour inciter des collègues plaisanciers à nous rejoindre. L'AMP est une association apolitique, laïque à but non lucratif, affiliée à la Fédération Nationale de Pêche de Plaisance (**FNPP**). **Elle s'est s'est fixée des objectifs clairs :**

Défendre nos libertés, nos droits de navigation et d'accès à la mer.
Promouvoir la plaisance et **toutes** les pêches en mer : à pied, du bord ou en bateau dans le respect de la ressource halieutique par les plaisanciers et les professionnels.
Protéger la faune et la flore, le littoral ainsi que les conditions d'exercice de nos activités pélagiques.
Mettre en avant la sécurité des personnes et des matériels auprès des services compétents de la Région, du Département et de la Municipalité.
Participer à toutes les discussions, à toutes les décisions et à toutes les actions concernant la pêche en mer de loisir et la plaisance en général.

**ASSOCIATION MAUPAS PLAISANCIERS – MAIRIE – Rue de l'Hôtel de Ville
85360 LA TRANCHE SUR MER
N°0853003934**

Encourager par la diffusion des coordonnées de chaque adhérent la solidarité entre tous ses membres en cas de difficulté en mer et dans la surveillance des bateaux au mouillage.

Diffuser à chaque adhérent les coordonnées des principaux services officiels nécessaires en cas d'avarie en mer (météo, secours, etc....)

Tenir au courant ses membres de l'évolution de la législation en matière de navigation.

Permettre à chaque adhérent de recevoir la revue nationale trimestrielle PECHE PLAISANCE et les informations de notre fédération.

Etre représenté au Conseil Fédéral de la **FNPP** par son Président.

Organiser des sorties découvertes en bateau ainsi que des manifestations sur le thème de la mer.

Vous pouvez également mettre en avant la convivialité, l'amitié et la bonne humeur qui nous anime et les permanences au local, en saison le samedi de 10H00 à 12H00 pour répondre à toutes les questions.

Bien amicalement

Jacques FLATIN

LE MOT DE FRANCIS

Bonjour à toutes et tous,

Un petit mot pour compléter la prose très complète de notre président.

La composition de notre bureau a été reconduite dans sa presque totalité à l'exception de Dominique Coulon qui, pour des raisons d'emploi du temps, cède sa place de représentant de la section Voile à Antoine Roux que nous remercions chaleureusement de nous avoir rejoints.

Notre calendrier des Marées 2022 est maintenant achevé et en cours d'impression ; il sera disponible dès la fin du mois pour une distribution dès les tous premiers jours de la future année.

L'élaboration de ce calendrier nécessite l'engagement des membres du bureau et un travail très sérieux dans la recherche des annonceurs, le suivi des visuels et parfois de leurs compositions ou de leurs modifications.

Quelques articles viennent enrichir notre calendrier, ceux-ci sont parfois le travail de nos adhérents et je vous encourage à nous soumettre vos propositions pour éventuellement illustrer notre prochain calendrier.

Je n'oublie pas nos annonceurs qui nous restent fidèles au fil des années et sans lesquels nous ne pourrions pas réaliser ce Calendrier des Marées 2022.

Bien cordialement

Francis